

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Les Mirés sur la commune principale de l'AIOT Les Mirés - DAUMERAY 49640 MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY.

La référence de votre dossier est A-3-N7EYMJFVR et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 13/10/2023 à 13h10 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)

Numéro d'AIOT : **0054900710**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **18440135400057**

Organisme : **CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE**

Fonction : **Conseiller en bâtiment**

Personne physique

Anonymisation des données : **Non**

Sexe : **Masculin**

Date de naissance : **23/11/1990**

N° SIRET **82314839000011**

Nom : **MONTRON**

Prénom : **Romain**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

Les Mirés - DAUMERAY

49640 MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Les Mirés**

Description des activités :

La présente déclaration fait suite au rapport d'inspection du 29/06/23 (visite sur site du 14/06/2023). Elle vient mettre à jour les plans de cadastre et masse faisant apparaître la fosse de stockage existante de 350 m³ (manquante sur les plans précédemment déclarés), la surface du plan d'épandage passant de 115 à 128 ha de SAU au 1er /11/2023 et justifier son dimensionnement au regard du nombre d'animaux déclarés. L'effectif déclaré de maximum 115 vaches laitières est inchangé. Le projet d'extension de la stabulation des vaches laitière avec création d'une fosse en géomembrane présenté lors de la précédente déclaration de modification est réalisé. Capacité minimale requise pour le stockage des effluents par le programme d'action national nitrates, en réponse à la visite d'inspection : La présence de fumier mou constaté dans la fumière couverte le jour du contrôle en date du 14/06/2023 correspond à la conduite estivale du bâtiment avec peu de paille apportée en raison de la faible présence des vaches en bâtiment, puisque les vaches sont essentiellement au pâturage à cette saison. A cette période l'épandage des effluents ne présente pas de difficulté particulière au regard du calendrier d'épandage. La conduite hivernale est différente avec un paillage plus conséquent permettant de disposer d'un fumier compact, facilitant sa tenue du fumier en tas dans la fumière. L'étude DeXel montre qu'avec 63 vaches présente dans la stabulation qui compte 59 places, le stockage de fumier compact en fumière à 3 murs doit être de 250 m², ce qui correspond à la capacité de la fumière couverte existante à 3 murs. S'agissant de la réflexion à mener pour le stockage des fumiers, le projet est réalisé. Il a conduit à la création d'une fosse à lisier pour le stockage des lisiers issus de l'aire d'exercice donnant sur le couloir d'alimentation, permettant désormais de ne stocker dans la fumière que les fumiers compacts issus des logettes paillées. Les capacités minimales requises sont pour la fosse de stockage des effluents liquide de 1018 m³ utiles pour 1433 m³ utiles existant dont 292 m³ utiles existant. Pour les fumiers la capacité minimale requise est de 198 m² pour la même fumière existante à 3 murs de 250 m². L'exploitation respecte donc les capacités requises par la directive nitrate.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Les Mirés - DAUMERAY

49640 MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY

X : 446355

Y : 6736499

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Les plans viennent mettre à jour la présence d'une fosse de stockage existante de 350 m³, dont les plans transmis lors de la déclaration du 1er/02/2023 ne faisaient pas mention.

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Mise à jour du plan d'épandage : Le plan d'épandage est constituée par les seules parcelles exploitées en propre par Romain MONTRON. La SAU est de 128 ha constitué des n° d'ilots 1 à 15. Les effluents épandus sont des lisiers et effluents issus du bloc traite ainsi que les fumier de bovins issus des logettes et de litière accumulée. Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage : 15600 u. N dont totalité est produite et épandue sur l'exploitation.